

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 16 mars 2026

AVIS – CFVU-2026-FORMATION-10

RENDUE EXÉCUTOIRE LE :

Date de transmission :

Date de réception rectorat :

**LES CAPACITES D'ACCUEIL MAXIMALES DANS LES FORMATIONS DE
MEDECINE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2026/2027**

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 du Conseil d'administration en date du 03 octobre 2025 par laquelle Madame Karine BERGÈS a été élue Présidente de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** le projet concernant les capacités d'accueil maximales dans les formations de médecine pour l'année universitaire 2026/2027, présenté à la commission de la formation et de la vie universitaire et annexé à la présente délibération ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 :

Émet un **avis favorable à l'unanimité**, concernant les capacités d'accueil maximales dans les formations de médecine pour l'année universitaire 2026/2027, telles que détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

La commission de la formation et de la vie universitaire en formation plénière le lundi 16 mars 2026

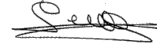
Fait à Créteil, le lundi 16 mars 2026

**Le Vice-Président Formation et de la
Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**



Arnaud THAUVRON

La Présidente de l'Université Paris-Est Créteil



Karine BERGÈS

Nombre de membres constituant le conseil : 40	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 38	Votants : 14
Quorum : 20	Votes exprimés : 22
Membres présents : 14	Pour : 22
Membres représentés : 8	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 22	Abstention : 0